



Plaisir, le 31 août 2017

Mesdames et Messieurs,  
Les présidents et correspondants des clubs,  
Les présidents des CDJE,  
Les présidents des Ligues

Nous nous adressons à vous afin de vous faire part de la situation difficile que nous, les salariés de la fédération, vivons actuellement suite au licenciement de Mme Céline Lagadic, salariée de la FFE depuis le 1er janvier 2008 et la nomination de M. Jérôme Valenti comme nouveau Directeur Général.

Nous, les salariés permanents de la FFE, avons décidé d'initier une grève illimitée à compter d'aujourd'hui, 31 août 2017 à 18 heures, jusqu'à la convocation d'une Assemblée Générale qui puisse débattre et décider des points suivants :

- **Licenciement de Céline Lagadic**

Sans aucune concertation préalable pour envisager une quelconque répartition des tâches, sans aucune proposition financière négociée, sans même en informer le syndicat des salariés de la FFE qui comprend pourtant l'ensemble des salariés permanents, Céline Lagadic s'est vu signifier son licenciement pour « motif économique ».

Ce licenciement est inacceptable sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, le tribunal des Prud'hommes, si on en arrive là, jugera l'acharnement sur la Secrétaire Générale du syndicat CGT de la FFE, les erreurs de procédure, et le motif détourné.

Sur le fond, la raison invoquée n'est en effet rien d'autre qu'un faux motif. N'importe quel licencié peut demander les documents financiers permettant de constater que notre fédération, grâce aux mesures prises en amont, mesures rapportant à la FFE quasiment 200 000€ annuels, a parfaitement anticipé la perte de notre plus gros partenaire. Le déficit de 2015 est proche d'être résorbé et la trésorerie en fin de saison sportive n'a jamais été aussi stable !

Ce licenciement, injustifié d'un point de vue économique, et incompréhensible concernant les besoins humains nécessaires au bon fonctionnement du siège fédéral, est en réalité une attaque :

- contre les salariés, malmenés par le Bureau fédéral pendant le premier semestre 2017, ce qui nous a amené à créer le syndicat CGT des salariés FFE ;
- contre Céline Lagadic qui avait accepté la responsabilité de devenir la Secrétaire Générale de notre syndicat. Suite à une altercation entre une salariée (Laëtitia Chollet) et le futur DG (Jérôme Valenti), notre syndicat a annoncé sa création au président fédéral, et dans le même temps, lui a fait part de l'incident.

Une vingtaine de jours plus tard, la Secrétaire Générale du syndicat est licenciée !

Cette manière d'agir est scandaleuse.

Ce licenciement, dont les conséquences financières et pénales pour la FFE semblent ne pas avoir été évaluées, voire intentionnellement sous-évaluées, nous donnent l'impression d'avoir affaire à des dirigeants qui agissent en "propriétaires" de la FFE plutôt qu'en élus d'une association sportive agréée par le Ministère des Sports.



Au vu du motif détourné de ce licenciement, - et les tentatives de dialogue avec le président étant restées infructueuses -, nous demandons que la réintégration de Céline Lagadic soit à l'ordre du jour d'une convocation d'AG.

- **Conditions de travail**

Ce licenciement engendre automatiquement une détérioration de nos conditions de travail. Déjà surchargés suite aux départs des dernières années (il n'y a pas si longtemps la FFE comptait 9 salariés), avec un salarié en moins au siège, nous ne serons pas assez pour répondre aux nombreuses tâches et rendre le service que les clubs sont en droit d'attendre du siège fédéral.

Demander aux salariés restants de prendre en charge les tâches de Céline Lagadic se heurte à l'impossibilité physique de le faire. L'engagement d'intérimaires ou prestataires pour remplacer la licenciée « économique » est semble-t-il très encadré par la loi.

A ce-jour, il nous a été demandé de reprendre quelques tâches, ce qui montre l'ignorance de nos dirigeants sur le volume de travail que nous devons déjà accomplir.

Cette augmentation du volume de travail ne pourra engendrer que des ralentissements dont pâtiront les clubs et les licenciés et dont les salariés seront tenus comme responsables.

Nous ne pouvons pas l'accepter.

Par ailleurs, nous sommes profondément indignés du discours tenu en off ou en réunion publique (séminaire des Ligues) par quelques élus essayant de diminuer l'importance de notre travail, voire même nous accusant de torts imaginaires. Ce discours, tenu sans que nous puissions y répondre, cherche à monter les responsables des clubs contre les salariés, et nous y répondrons de vive voix si ces personnes maintiennent ces propos devant une AG.

- **Le Directeur Général**

M. Jérôme Valenti est le nouveau Directeur Général de la FFE. Or, l'attitude et la manière d'agir de M. Valenti envers les salariés, rend impossible toute collaboration avec ce dernier dans un quelconque cadre hiérarchique.

Nous avons eu le droit au manque de respect, au mépris, à des « ordres » contradictoires et enfin à des incidents signalés au président sans qu'aucune suite ne soit donnée, notamment l'incident avec Laetitia Chollet au cours duquel M. Valenti a fait preuve à la fois de violence verbale et gestuelle.

A l'arrivée, nous apprenons que Céline Lagadic est licenciée et que M. Valenti prendrait son salaire ! La façon de fonctionner et de manager de M. Valenti est aussi une atteinte au respect de nos conditions de travail et nous ne voyons pas comment nous pourrions travailler sereinement.

- **Conséquences financières et juridiques**

L'évaluation des risques encourus par la FFE suite à ce licenciement économique qui n'en est pas un, laisse envisager des conséquences lourdes pour la FFE et ses clubs. Nous joignons à ce courrier la lettre envoyée par M. Eric Le Rol, président de la Ligue des Hauts-de France, aux membres du CD fédéral.



**Syndicat CGT des salariés de la Fédération Française des Echecs**

### **Conclusion**

Face à l'absence de dialogue et la position intransigeante du président fédéral, après concertation de l'ensemble des salariés permanents, nous avons pris la décision d'initier une grève illimitée jusqu'à ce qu'une convocation pour la tenue d'une Assemblée Générale soit annoncée.

Nous sommes conscients des problèmes d'organisation que cette grève engendre pour les clubs et notre fédération, et nous regrettons profondément que nous soyons obligés d'arriver à cette situation inédite. Face à l'absence de dialogue à laquelle nous sommes confrontés, il nous semble nécessaire que les clubs, membres de l'AG souveraine, et qui sont la véritable instance dirigeante de la FFE, soient informés de la situation et puissent débattre et prendre des décisions dans l'intérêt de notre fédération. Gageons que le président fédéral, ou bien les clubs eux-mêmes, se mobiliseront rapidement pour convoquer cette AG où le dialogue associatif pourra s'exprimer, nous permettant ainsi de mettre fin au mouvement de grève dans les plus brefs délais.

Sincères salutations,  
Les salariés CDI de la FFE